



Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

[contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) // 01-44-83-65-55

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**

## **Le gouvernement dit vouloir maintenir le Statut général des fonctionnaires : QU'IL LE PROUVE !**

Lors de la réunion plénière avec le ministre Gérald Darmanin et le Secrétaire d'Etat Olivier Dussopt, le 29 mars, ces deux membres du gouvernement ont affirmé être attachés au Statut général des fonctionnaires et à ses éléments structurants que sont le principe de carrière et la séparation du grade et de l'emploi.

Pour FO Fonction Publique, ces engagements sont en contradiction avec les objectifs fixés dans le document d'orientation intitulé « refonder le contrat social avec les agents publics »

Après la déclaration commune des 7 organisations syndicales qui avaient appelé à la grève réussie du 22 mars, FORCE OUVRIERE a demandé que le document d'orientation soit réécrit et confirme ainsi clairement le maintien du Statut général des fonctionnaires et ses principes.

Au final, le ministre et le secrétaire d'état ont proposé de retranscrire leurs engagements dans un nouveau texte. De fait, une nouvelle version nous sera très rapidement envoyée et une nouvelle réunion sera programmée.

FO Fonction Publique, qui rejette totalement le document actuel, prend acte de l'évolution du gouvernement sur ce dossier.

Pour nous il est clair que la mobilisation réussie du 22 mars porte ses fruits.

FO Fonction Publique prendra position à la réception du nouveau document.

Pour autant, nous rappelons au gouvernement que les revendications concernant l'augmentation des salaires, une meilleure compensation de la CSG, le retrait du jour de carence, restent pleinement d'actualité. De même, nous rappelons notre totale opposition aux 120 000 suppressions de postes annoncées sur le quinquennat et nous mettrons tout en œuvre pour être entendus sur l'ensemble de ces points.

**Le gouvernement affirme son attachement au Statut général des fonctionnaires et à la Fonction publique : qu'il le prouve par un nouveau document fondamentalement différent !**

Fait à PARIS, le 30 mars 2018